

Communiqué de presse

Zone interdite

Paris, le 1^{er} février 2022

Le SATEV dénonce avec force les pressions, menaces et intimidations dont sont victimes Ophélie Meunier, Amine Elbahy et Michaëlle Gagnet, présentatrice, journaliste-réalisatrice et témoin du reportage « Face à l’islamisme radical... » produit par l’agence de presse, Tony Comiti Productions pour l’émission Zone interdite de M6.

Les agences du Satev rappellent que toute contestation d’informations, de propos, ou d’analyses présentés au public par les médias doit suivre les voies indépendantes prévues par les lois sur la presse.

Les réseaux sociaux des GAFAM, berceaux de la violence, des fake news et du complotisme ne sauraient entraver le droit des citoyens à une information libre et indépendante.

Christian Gerin, Président

Contact : Florence Braka, déléguée générale du SATEV, 06.03.51.70.18, f.braka@ffap.fr